

St Phi-actu'



Mars 2015

Un grand merci pour l'implication solidaire à cette opération cœur de village,
qui sans vous n'aurait pu se réaliser.



Record absolu !

Vous avez été généreux puisque nous avons récolté **124 kgs**,
alors que l'année dernière nous avions récolté 105 kgs.

Collecte générale communauté de communes du Sud Dijonnais :

1194 kgs pour 980 kgs l'an passé

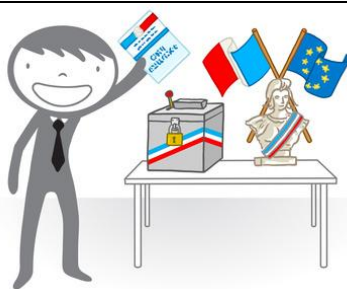
La collecte a permis le réapprovisionnement des étagères au centre de Genlis.

Ils remercient toutes les communes et bénévoles pour leurs soutiens.



Erratum concernant le don des Lutins au Téléthon

Il s'agissait de 350 euros !! et non 300 euros comme indiqué.



Elections Départementales : le 22 mars et le 29 mars 2015

Une nouvelle fois vous êtes appelé à vous exprimer

les dimanche 22 & 29 mars

Salle du temps libre - de 8 heures à 18 heures

Comme tous les Côte-d'Oriens, vous serez appelés à choisir les élus qui vous représenteront pour les six années (2015 – 2021) au sein d'une nouvelle Assemblée Départementale qui portera le nom de Conseil Départemental.

Désormais ce sont une femme et un homme, constituant un binôme, qui auront pour mission de relever le défi de la proximité sur des territoires profondément remodelés par la réforme territoriale.

Nous appartenons au nouveau Canton de Nuits-Saint-Georges qui compte dorénavant 34 communes. Les 25 communes actuelles du canton plus 9 communes de l'ex-canton de Gevrey-Chambertin. Les 34 communes du canton de Nuits-Saint-Georges sont :

AGENCOURT	ARCENANT
ARGILLY	BARGES
BONCOURT-LE-BOIS	BROINDON
CHAUX	COMBLANCHIEN
CORCELLES-LES-CITEAUX	CORGOLOIN
EPERNAY-SOUS-GEVREY	FLAGEY-ECHEZEAUX
FUSSEY	GERLAND
GILLY-LES-CITEAUX	MAGNY-LES-VILLERS
MAREY-LES-FUSSEY	MEUILLEY
NOIRON-SOUS-GEVREY	NUITS-SAINT-GEORGES
PREMEAUX-PRISSEY	QUINCEY
SAINT-BERNARD	SAINT-NICOLAS-LES-CITEAUX
SAINT-PHILIBERT	SAULON-LA –CHAPELLE
SAULON-LA-RUE	SAVOUGES
VILLARS-FONTAINE	VILLEBICHOT
VILLERS-LA-FAYE	VILLY-LE-MOUTIER
VOSNE-ROMANEE	VOUGEOT



Dans la nuit du **samedi 28 mars 2015** au **dimanche 29 mars 2015**,

Vous avancerez vos horloges d'une heure.

À 2h, il sera donc 3h et vous dormirez une heure de moins.



CONCOURS DE TAROT

Le samedi 14 mars 2015

à la salle du Temps Libre de St Philibert.

A partir de 20h00 : inscriptions et début des jeux à 20h45.

3 lots de valeur et 1 lot par participant.

Pour terminer la soirée, les Lutins offrent la soupe à l'oignon.



Prochain conseil municipal

Lundi 30 mars 2015 à 18 h 30

(vote du budget et du compte administratif)

FERMETURE du secrétariat de mairie du 2 au 6 mars 2015



Fermeture de la chasse : samedi 28 février 2015

Place à la nature pour pratiquer
la promenade familiale !!!

Prochains congés scolaires d'Hiver du 21 février au 9 mars 2015

de Printemps du 25 avril au 11 mai 2015 - d'Été le samedi 4 juillet 2015

Nouveau !



cette année les chocolats de Pâques

distribués aux enfants des écoles primaires, le seront

le dimanche de Pâques 5 avril 2015

à partir de 10 h 30 et jusqu'à 11 h 30 aux abords de l'école maternelle Alix LHOTE afin de permettre le lundi de Pâques à 10 heures la Procession depuis le Saint de la commune jusqu'à l'église avant la messe de Pâques qui aura lieu à Saint-Philibert à 10 h 30 puis invitation au pot de l'amitié par la Paroisse.

RAPPELS



APPEL aux PASSIONN E(E)S ...



FORMATION GRATUITE au 1er SECOURS

Si vous êtes intéressés merci de vous faire connaître au secrétariat de mairie

03.80.51.88.79 (en laissant vos coordonnées)

NOUVEAU RAPPEL

Les devoirs du maître promeneur sachant sortir son chien...



Loi n° 83.629 du 12 juillet 1983 dispose que dans les lieux publics, ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse.

Les propriétaires de chien(s) doivent tenir en laisse leur(s) chien(s) lors de leur promenade sur la commune de Saint-Philibert (route nationale, départementale et chemins communaux), afin d'éviter que ces derniers agressent leurs congénères, ou plus grave encore des personnes.

Sinon, pour les déjections, merci de ramasser ...
tous les maîtres ne le font pas, et c'est un manque de civisme.